

À la séance régulière du Conseil de Bristol, tenue à l'Hôtel de ville le 8 septembre 2009, à 20:00, étaient présents le Maire Scott Wilson, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Chris Young, Ronald Dagg et George Pirie.

**(09-09-164)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le procès verbal du 4 août 2009 soit accepté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Le Conseiller Pirie a questionné sur les Résolutions # 09-08-156 & # 09-08-162. Celles-ci seront discutées à une prochaine séance.

**(09-09-165)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que l'ordre du jour pour la séance du 8 septembre 2009 soit accepté avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

La séance est ouverte au visiteurs présents.

Charles Belsher se plaint concernant le bétail et la clôture le long du chemin Dumas et de la ferme Campbell, de la famille Knox.

Mary Knox a expliqué la situation, et que c'est une question de sécurité.

**(09-09-166)** Il est proposé par le Conseiller Young d'approuver la demande à la C.P.T.A.Q. de Warren Donald Campbell d'utiliser sa propriété pour un usage autre que l'agriculture. Il y a déjà quatre (4) résidences dans les environs immédiats. Il y avait une maison sur la propriété en 1994, et la propriété a seulement 2.5 acres et elle est trop petite pour être utilisée pour l'agriculture. De plus, il y a déjà un puits sur la propriété que les gens utilisent. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

La séance est ouverte aux visiteurs présents.

Dan Egan annonce qu'il y a eu portes ouvertes au Coronation Hall Cider Mill dans le Village de Bristol.

Virginia MacLatchy pose des questions concernant les arbres planté sur le chemin Robin.

**(09-09-167)** Il est proposé par le Conseiller Pirie que les arbres seront plantés le long du chemin Robin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Ron Russett demande au sujet du site de dépôt en tranchée. Il est informé que la MRC a fait un appel d'offre pour le transfert de déchet de chaque municipalité à Lachute.

Dennis Bennett demande à propos de la roulotte sur l'avenue Fairview.

Jane Egan demande qu'est-ce qui pourrait être fait pour l'état du quai et les problèmes d'eau. Il y aura un rapport impartial fait par Genivar.

Bonnie Beveridge se plaint du passage à niveau sur le chemin de Bristol.

**(09-09-168)** Il est proposé par le Conseiller Pirie d'appeler le Ministère des Transport pour voir si la municipalité peut ériger un panneau indiquant un passage de chevreuils sur le chemin Bristol. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Pat Hay se plaint de la vitesse, la traverse de chevreuils et du ponceau sur le chemin Bristol. Elle a avisé le Ministère des Transports concernant son ponceau. Le Conseiller Pirie va vérifier les panneau de limite de vitesse sur le chemin Bristol.

Ron & Marion Workman questionnent à propos des foyers au parc des roulottes. Le Conseiller Forbes a parlé avec Mr. Harb. Tout addition sur les roulottes présentement resteront. Les foyers installés doivent avoir le sceau de CSA.

Derek O'Malley, le chef d'équipe en voirie, était présent.

La correspondance est lue et discutée.

**(09-09-169)** Il est proposé par le Maire Wilson que le Conseil écrive une lettre à Télébec concernant les dommages des fils de téléphone sur le chemin Bristol et les informer que c'est sous la juridiction du Ministère des Transports. Adoptée unanimement.

Douglas Corrigan veut acheter le bâtiment patrimonial de Bristol au 14 Route 148.

**(09-09-170)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que le Conseil accuse réception de cette lettre pour l'achat du Centre patrimonial au 14 Route 148. En ce moment le Conseil ne veut pas le vendre. Cependant la Municipalité de Portage est intéressée de vendre le leur. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-09-171)** Il est proposé par le Maire Wilson que le Conseil écrive une lettre à Lawrence Canon stipulant que le Conseil a tous les critères, et que nous ne recevions pas d'étudiants depuis trois ans. Il pense que c'est à notre tour de recevoir des étudiants et qu'il n'est pas d'accord avec le raisonnement, et il aimerait discuter de ce sujet pour la prochaine saison. Adoptée unanimement.

Il y a un curriculum vitae de Frank Clermont, et la lettre habituelle lui sera envoyée.

**(09-09-172)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le Conseil fasse appel d'offre pour l'entretien des chemins pour rectifier la situation à propos de la séance d'août concernant la résolution # (09-08-162). Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-09-173)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le Conseil fasse appel d'offre pour la caserne # 2 Firehall pour rectifier la situation à propos de la séance d'août concernant la résolution # (09-08-162). Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Les soumissions sont ouvertes pour l'entretien des chemins pour l'hiver.

**(09-09-174)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que la soumission de Trevor Murdock soit acceptée au taux de **\$ 558.73 incluant les taxes** pour le déneigement à la **caserne No.2 Firehall pour la saison 2009-2010**. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-09-175)** Il est proposé par le Conseiller Young que la soumission de 4099982 Canada Inc. a/s Kelly Bros. Equipment Rentals, soit acceptée pour **l'entretien des chemins** pour approximativement 81.77 kms. Selon les spécifications

soumises pour **la saison 2009-2010** taux **\$ 1,777.78 par km. taxes incluses**. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-09-176)** Il est proposé par le Maire Wilson que le Conseil fasse une recherche pour le déneigement de la Caserne # 1 pour un mois. Adoptée unanimement.

**(09-09-177)** Il est proposé par le Conseiller Dagg de vendre le casse-croûte situé au 14 Route 148 à Allan Proulx pour \$ 400.00, et il doit nettoyer la propriété dès que le bâtiment soit enlevé. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Les rapports des comités sont donnés.

La séance du mois d'octobre ne peut être tenue le 5 octobre à cause des élections.

**(09-09-178)** Il est proposé par le Conseiller Dagg de tenir la séance le 28 septembre 2009, selon les affaires municipales, et qu'un avis public soit émis à cet effet. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

**(09-09-179)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que le règlement # 287 soit adopté comme suit:

**RÈGLEMENT # 287  
CONCERNANT LA TAXE D'IMPÔSITION POUR LES FOND  
POUR LES CENTRES D'URGENCE 911**

Le Conseil décrète ce qui suit;

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par:
  - 1) Aclient@: une personne qui souscrit un service téléphonique dans le but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication;
  - 2) Aservice téléphonique@: un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes:
    - a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;

- b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1. du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2. du premier alinéa. Le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.40\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un serve Centrex, par ligne d'accès de départ.
3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

.....  
Maire Scott Wilson

.....  
Keith Emmerson, directeur  
général

**DATE D'ADOPTION: 8 SEPTEMBRE 2009**

**(09-09-180)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que selon la F.Q.M. (Fédération Québécoise des Municipalités) et ou la U.M.Q. (Union des Municipalités du Québec) que tous les paiements pour le service de répartition du 911 soient envoyés au Groupe CLR à la place de CARVG. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Le Conseiller Dagg donne un avis de motion qu'à la prochaine séance, il présentera au Conseil un règlement qui modifie le Règlement # 274 concernant les clôtures.

Le Maire Wilson donne un avis de motion qu'il présentera à une prochaine scéance du Conseil un règlement pour amender le Règlement # 244 concernant la taxe environnementale.

Je, Keith Emmerson, Directeur Général, de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses ci-dessous.

.....  
Keith Emmerson, Directeur Général

- (09-09-181)** Il est proposé par le Conseiller Young que les comptes totalisant 92,570.17 \$ soient payés pour le mois d'août. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-09-182)** Il est proposé par le Conseiller Forbes que l'état financier soit accepté pour le 31 août 2009. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-09-183)** Il est proposé par la Conseillère O-Malley que le Conseil transfère des fonds pour balancer les différents comptes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-09-184)** Il est proposé par le Conseiller Young que le Conseil paie 500.00\$ à l'Association du chemin Pontiac Station pour l'entretien du chemin. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (09-09-185)** Il est proposé par le Conseiller de payer 75.00\$ par jour durant la convention. Motion défaite.

Une lettre sera envoyée aux résidents de l'avenue Edgewood et de l'avenue Maple Grove et leur dire ce qu nous avons trouvé concernant la situation d'inondation.

- (09-09-186)** Il est proposé par le Conseiller Dagg que la séance soit levée. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

.....  
Maire Scott Wilson

.....  
Keith Emmerson, Directeur Général